



GUIDE D'ACCUEIL DU PLAISANCIER

HALTE FLUVIALE
DE LAGNY-SUR-MARNE





VOUS VENEZ D'AMARRER À LA HALTE FLUVIALE DE LAGNY-SUR-MARNE

Bienvenue sur le territoire de Marne & Gondoire !

D'avril à octobre, l'équipe de l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire est à votre disposition pour faciliter votre escale !

Ce guide pratique recense toutes les informations utiles à votre séjour. Par ailleurs, vous trouverez à l'office de tourisme tout ce dont vous avez besoin pour de surprenantes et passionnantes découvertes, ainsi qu'un espace détente et un accès gratuit au wifi.

Votre chien est également le bienvenu ! Membre du club des Offices de Toutourisme, notre équipe vous propose ainsi qu'à vos compagnons un pack d'accueil gratuit contenant notamment un guide des sites et activités accessibles.

Nous vous souhaitons une agréable halte en Marne et Gondoire.

Attention, la halte de plaisance est fermée de début novembre à fin mars. En effet, en raison de la montée des eaux de la Marne, les passerelles d'accès au ponton de plaisance sont retirées. Sur cette période toutefois, l'office de tourisme reste ouvert.

SOMMAIRE - GUIDE DU PLAISANCIER

1 - LA HALTE ET SES INFOS PRATIQUES

Fiche technique et conditions de stationnement	4
Naviguer sur la Marne	5
Règlement	6

2 - VOTRE SÉJOUR PRATIQUE

Numéros utiles	9
Pharmacies/Médecins généralistes	9
Carburant	10
Accastillage	10
La Poste	10
Laverie	10
Distributeurs automatiques	10
Bureaux de change	10

3 - SE RESTAURER

Restaurants	11
Traiteurs	11
Boulangeries	11
Marchés	11
Boucheries/Charcuteries	12
Poissonnerie	12
Supermarchés	12
Épiceries	12

4 - SE DÉPLACER

Transport en commun	13
Location de vélos	13
Taxis	14
Location de véhicules	14

5 - NOS INCONTOURNABLES

A pied ou à vélo	15
Sur les traces du passé	16
Se dépenser ou flâner	17
Se ressourcer en pleine nature	18
Cliquez, jouez, apprenez : Baludik	19
Les grands rendez-vous	19



1- LA HALTE ET SES INFOS PRATIQUES

FICHE TECHNIQUE

ET CONDITIONS DE STATIONNEMENT

Les bateaux souhaitant s'amarrer à la halte doivent respecter les critères suivants :

Longueur maximum : 19 mètres linéaires

Tirant d'eau : 1,80 mètre

Tirant d'air : 3,60 mètres

- Le stationnement de votre bateau est gratuit et limité à 5 jours.
- La halte dispose de huit anneaux d'amarrage.
- L'électricité et l'eau sont délivrées au tarif forfaitaire de 6€ par tranche de 24h.

Puissance électrique : 20A / 250V. Merci de veiller à ce que vos installations soient conformes avant de vous brancher.

- Une pompe de relevage des effluents est accessible gratuitement sur demande sur le quai Saint-Père au niveau de l'embarcadère.

VOUS SOUHAITEZ VOUS PERFECTIONNER EN NAVIGATION ?

Bateau école de Lagny - Paris Nautique

6 rue d'Orgemont - 77400 Lagny-sur-Marne

Tel: 01 60 36 06 85

lagnysurmarne@paris-nautique.com

*Pour plus de renseignements, rendez-vous à
l'office de tourisme !*

NAVIGUER SUR LA MARNE

Paris (Porte de la Villette) : 5h40

Joinville-le-Pont : 3h40

Nogent-sur-Marne : 3h25

Neuilly-sur-Marne : 3h

Meaux (halte) : 4h15



Meaux



Jablines

Lesches

Carnetin



Pomponne

Thorigny-sur-Marne

Dampmart

Chalifert



Lagny-sur-Marne



Montévrain

St-Thibault-
des-Vignes

Gouvernes

Conches sur
Gondoire

Chanteloup-
en-Brie

Guermantes

Bussy-
St-Martin

Bussy-St-Georges

Collégien

Ferrières-
en-Brie

Jossigny

Pontcarré

LA MARNE EST PRÉCIEUSE

SOYONS ÉCO-RESPONSABLES !

Si besoin, l'office de tourisme peut prendre vos déchets recyclables.

N'hésitez pas à vous présenter à l'accueil, le nécessaire sera fait.

RÈGLEMENT

La halte fluviale est un équipement de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire géré par l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire.

POLICE GÉNÉRALE

L'ensemble du réseau fluvial aux abords de la ville de Lagny-sur-Marne est librement accessible à tout bateau de plaisance motorisé, identifiable par une devise ou un numéro d'immatriculation.

Les bateaux fréquentant la halte fluviale de Marne et Gondoire doivent en toute circonstance être en règle avec les administrations françaises, maritimes, fluviales, douanières, fiscales et autres. Ils doivent également respecter les prescriptions de navigabilité et de sécurité en vigueur.

Tout amarrage à la halte fluviale suppose l'adhésion au présent règlement.

Tout manquement au présent règlement, après une mise en demeure de s'y conformer, dûment notifiée, restée sans effet, peut conduire à l'expulsion de l'usager de la halte fluviale.

A) Conditions d'accès au ponton et bon usage des lieux

L'accès au ponton est interdit aux non-usagers.

Les usagers de la halte ne peuvent en aucun cas modifier les ouvrages mis à leur disposition.

Ils sont tenus de signaler sans délai à un agent de l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire toute dégradation qu'ils constatent aux ouvrages de la halte mis à leur disposition, qu'elle soit de leur fait ou non.

Le propriétaire doit veiller à ce que son bateau, à toute époque et en toute circonstance, ne cause ni dommage aux ouvrages de la halte ou aux autres navires, ni gêne dans l'exploitation de la halte.

Il est responsable des avaries qu'il occasionne à ces ouvrages. Chaque bateau doit être muni de défenses suffisantes destinées tant à sa protection qu'à celle du bateau voisin ou des ouvrages.

Toute avarie due à l'absence de ces défenses ou à leur insuffisance engagera la responsabilité du propriétaire du bateau. Les dégradations sont réparées aux frais des personnes qui les ont occasionnées.

La mise à l'eau et le tirage à terre des bateaux de plaisance ne sont pas autorisés dans les alentours de la halte. Se renseigner auprès des agents de l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire pour connaître les zones de mise à l'eau et d'hivernage les plus proches.

La garde des bateaux n'est pas à la charge des agents de l'office de tourisme sur laquelle aucune responsabilité ne pèse pour la perte ou les dommages ne résultant pas de son fait ou de celui de ses

agents. Les agents de l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire devront pouvoir requérir à tout moment le propriétaire de ce bateau.

B) En cas d'avarie matérielle des plaisanciers

En raison de la prise au vent que représente un bateau mâté, la halte ne pourra être reconnue responsable des dégâts occasionnés par les coups de vent ou de tempête.

Lorsqu'un navire a coulé aux abords de la halte, le propriétaire est tenu de le faire enlever ou dépecer après avoir obtenu l'accord des responsables de la halte fluviale de Marne et Gondoire qui fixeront les délais impartis pour le commencement et l'achèvement des travaux.

C) La sécurité

La vitesse est réglementée à :

- 15 km/h sur la Marne,
- 4 km/h aux abords de la halte fluviale.

Il est interdit de :

- pratiquer des sports nautiques aux abords de la halte. Les agents de l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire peuvent renseigner les usagers sur la zone de vitesse de la Marne.
- laver voitures, animaux et tous objets sur les pontons de la halte.
- laver les bateaux avec l'eau potable des bornes.
- jeter des décombres, des ordures, des liquides (huile usagée...) ou des matières quelconques sur le ponton et dans la Marne.
- faire un dépôt, même provisoire.
- effectuer des travaux d'aménagement ou d'entretien susceptibles de créer une gêne pour les autres plaisanciers et pour le public. Notamment, il est interdit d'utiliser les quais et appontements pour les effectuer ou pour y déposer du matériel.
- se baigner dans la Marne : des virus et des bactéries peuvent être contenus dans l'eau et entraîner des maladies tant par contact que par ingestion.
- pêcher aux abords de la halte fluviale.

Les bateaux ne doivent détenir à leur bord aucune matière dangereuse ou explosive. Les appareils de chauffage, d'éclairage et les installations électriques doivent être conformes à la norme en vigueur, ainsi que les éléments de raccordement entre les dites installations et les bornes de distribution de la halte.

Les bateaux ne pourront rester sous tension électrique qu'en présence d'une personne à bord.

En cas d'incendie ou tout autre accident dû aux présentes installations, sur les quais de la halte ou dans les zones urbaines qui en sont voisines, tous les bateaux doivent prendre les mesures de précaution qui leur sont prescrites par les agents de l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire qui ne saura être tenu pour responsable.

En cas d'incendie à bord d'un navire, le propriétaire ou l'équipage doit immédiatement prévenir les pompiers de Lagny-sur-Marne en composant le : 01 60 07 87 30 (ou 18 ou 112).

LES FORMALITÉS D'ARRIVÉE

Le bateau doit, dès son arrivée, se faire connaître auprès des agents de l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire (en haut de l'escalier, au niveau du pont Maunoury) afin de remplir une fiche d'identification du bateau.

Les nouveaux arrivants se verront remettre le guide pratique du plaisancier, devront prendre connaissance du règlement de la halte fluviale et s'y conformer strictement.

Eau potable et électricité sont accessibles depuis le ponton de plaisance, au tarif de 6 € par jour. Cette somme doit être réglée d'avance auprès de l'office de tourisme.

Les codes des portails sont à récupérer à l'accueil de l'office de tourisme.

LES CONDITIONS DE STATIONNEMENT

A) La durée du stationnement

Le stationnement à la halte fluviale est gratuit et ne peut excéder 48 heures (sauf autorisation exceptionnelle de l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire, sur demande écrite établie au moins 15 jours avant la date d'arrivée). Par ailleurs, il est obligatoire de respecter un délai de 12h entre deux périodes d'amarrage au ponton de plaisance, afin de fluidifier les arrivées et les départs. Se renseigner auprès des agents de l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire pour connaître les zones de mouillage les plus proches.

B) Les conditions d'amarrage

L'amarrage à la halte fluviale est strictement réservé aux bateaux de plaisance de moins de 19 mètres (longueur réelle accessoires compris), en bon état de navigabilité, de sécurité et d'entretien, notamment quant à l'aspect extérieur de la coque et des superstructures.

Les agents de l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire sont en droit de faire effectuer, autant que de besoin, les manœuvres jugées nécessaires, aux frais exclusifs du propriétaire et sans que la responsabilité de ce dernier ne soit dérogée.



LA VIE À LA HALTE

A) Les règles de vie

Collecte ordures ménagères et tri des déchets

Les ordures ménagères et déchets de toute nature doivent être déposés dans les conteneurs appropriés.

Des conteneurs pour collecter et trier vos déchets sont à votre disposition :

- À côté du carrousel
- rue du Château Fort

Un bac est réservé aux ordures ménagères résiduelles (poubelle grenat).

Un bac est dédié aux emballages et aux papiers (poubelle à couvercle jaune).

Les usagers doivent éviter tout bruit pouvant occasionner des troubles de voisinage. L'intensité des appareils radiophoniques, télévisions, magnétophones, électrophones ou autres appareils, ainsi que des instruments de musique, ne devra en aucun cas être une gêne pour les autres usagers ou le voisinage de la halte. Conformément à la législation, toute cause de bruit est interdite entre 22h et 8h. En dehors de cette période, le bruit excessif sera proscrit.

Les usagers, comme les visiteurs et les promeneurs, doivent toujours porter une tenue décente.

Code de bonne conduite environnementale à l'attention des usagers

Le promeneur s'engage à respecter la vie de la halte :

- en préservant la tranquillité des plaisanciers, et des habitants de la commune
- en utilisant les corbeilles adaptées,
- en respectant les consignes de sécurité,
- en préservant l'eau sans s'y baigner.

Le plaisancier s'engage à préserver son cadre de vie :

- en respectant l'ensemble des consignes environnementales et de sécurité,
- en luttant contre les rejets,
- en ne jetant rien à l'eau,
- en alertant le personnel de la halte fluviale - Office de Tourisme de Marne et Gondoire en cas de pollution,
- en utilisant et en prenant soin des équipements mis à disposition,
- en évitant de laisser tourner un moteur inutilement (bateaux, véhicules, machines, etc.) afin d'économiser du carburant, contribuer à limiter les émissions de gaz à effet de serre et préserver la tranquillité de tous.

B) Le respect des réglementations en vigueur

d'une manière générale, toute infraction au règlement général de police de la navigation intérieure, et toute contravention commise sur le domaine public fluvial, seront verbalisées et feront l'objet de poursuites par l'unité territoriale d'itinéraire de meaux.

Pour tout renseignement concernant le domaine public fluvial, ou pour connaître ses droits et obligations sur la rivière, le plaisancier pourra s'adresser à Voies Navigables de France, UTI Seine-Amont (10, 51, 75, 77, 91, 94) - 01 44 41 16 80 ou au standard VNF : 03 21 63 24 24.

L'usage des installations implique, pour chaque intéressé, la connaissance du présent règlement et l'engagement de s'y conformer. Une copie est affichée en permanence dans l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire et sur le quai.

Merci de prendre soin de l'équipement qui est mis à votre disposition et de nous signaler tout dysfonctionnement, pollution ou autre désagrément susceptible de nuire à la qualité de l'environnement de la halte fluviale soit directement à l'office de tourisme soit au 01 64 02 15 15 ou au 01 60 31 55 70.

**SOYONS TOUS ÉCO-RESPONSABLES,
RENFORÇONS NOS EFFORTS POUR
PRÉSERVER NOTRE PLANÈTE !**

2 - VOTRE SÉJOUR PRATIQUE



NUMÉROS UTILES

SOS médecins : 0 825 56 77 00 (0,18€/min)

Visites à domicile : 0 825 33 36 15 (0,18€/min)

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

Police municipale : 01 64 02 47 47

SAMU : 15

Pompiers : 18

Police : 17

Numéro national : 36 24

Canal Urgence VHF : 16

Urgence hôpital de Jossigny : 01 64 77 64 77



PHARMACIES

PHARMACIE DU BORD DE MARNE (à 150m)

Fermée le dimanche

2 rue de la Marne à Pomponne

01 64 30 35 30

PHARMACIE DU CHEMIN DE FER (à 200 m)

54 rue du Chemin de Fer à Lagny-sur-Marne

01 64 30 00 65

PHARMACIE DE L'ABBAYE (à 300 m)

21 rue des Marchés à Lagny-sur-Marne

01 64 30 00 96

PHARMACIE DE LA FONTAINE (à 350 m)

7 place de la Fontaine à Lagny-sur-Marne

01 64 30 00 47

PHARMACIE DE GARDE :



Pour les gardes de nuit de 20h à 8h, contactez le commissariat de police

(Lagny-sur-Marne : 01 64 12 68 68
ou Chessy : 01 60 43 63 00)



MÉDECINS GÉNÉRALISTES

DR BELTRAMO CLAIRE (à 1,3 km)

2 place du Général Leclerc

à Thorigny-sur-Marne 01 64 11 42 20

DR BENHAMOU OLIVIER (à 1,3 km)

26 rue du Pont Hardy

à Lagny-sur-Marne 01 64 30 42 25

DR BOIVIN ERIC (à 1,4 km)

Centre médical - 6 rue de Bordeaux

à Pomponne 01 72 99 53 89

**DR BOZON GONNET VÉRONIQUE
& DR GOUEL MIMRAN ISABELLE (à 1,3 km)**

26 rue du Pont Hardy à Lagny-sur-Marne

01 64 02 23 48

DR DARTY YVES (à 500 m)

40 rue Saint Sauveur à Lagny-sur-Marne

01 64 02 29 42

DR GUIBERT THIERRY (à 1,1 km)

Cabinet médical - Bât. E -

7B allée des Tilleuls à Lagny-sur-Marne

01 64 02 29 84

DR JAITEH MAIMOUNA (à 1 km)

1 rue Simone Veil à Lagny-sur-Marne

01 60 07 00 87

DR MINH THO TRAN (à 350 m)

4 place de la Fontaine à Lagny-sur-Marne

01 60 07 58 48

DR TAIEB JEREMY (à 1 km)

1 rue Simone Veil à Lagny-sur-Marne

01 60 07 00 87

DR VOELCKEL CHARLES (à 1 km)

1 rue Simone Veil à Lagny-sur-Marne

01 60 07 00 87

DR YOUSSEFIAN ANNE (à 1km)

1 rue Simone Veil à Lagny-sur-Marne

01 60 07 00 87

CARBURANT BATEAU

STATION D'AVITAILLEMENT PORT DE NOGENT-SUR-MARNE

(2h30 de navigation depuis Lagny)
Square Tino Rossi à Nogent-sur-Marne.

Du 1^{er} octobre au 30 avril :

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de
14h à 17h & le week-end de 9h à 12h

Du 1^{er} mai au 30 septembre :

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h &
le week-end de 9h à 13h et de 14h à 20h

01 41 93 13 57

ACCASTILLAGE

DECATHLON (petit matériel bateau)

Ouvert 7/7 jours

rue Victor Drouet à Claye-Souilly : 01 60 27 60 00

25 allée du 1^{er} mai à Croissy-Beaubourg :

01 60 95 24 70

NAUTIC CENTER IDF

Entretien - Réparation - Hivernage

Fermé le lundi et le dimanche

Quai Jacques Prévert Prolongé à Meaux

01 64 34 19 88

LA POSTE

BUREAU DE POSTE (à 300 m)

106 rue Saint-Denis à Lagny-sur-Marne

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

et le samedi de 8h30 à 12h

LAVERIE

LAVERIE DE LA GARE LAGNY-THORIGNY (à 150m)

Ouvert 7/7 jours

4 rue de la Gare à Thorigny-sur-Marne

LAVERIE (à 150 m)

5 rue d'Orgemont 77400 à Lagny-sur-Marne

LAVERIE (à 350 m)

9h-21h 7/7j

rue Gambetta 77400 à Lagny-sur-Marne

LAVERIE DE LA FONTAINE (à 450 m)

20 rue Vacheresse à Lagny-sur-Marne

DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES

CRÉDIT AGRICOLE (à 100 m)

7 rue Maréchal Foch à Thorigny-sur-Marne

LCL (à 150 m)

48 rue du Chemin de Fer à Lagny-sur-Marne

BRED - BANQUE POPULAIRE (à 200 m)

115 rue Saint-Denis à Lagny-sur-Marne

LA POSTE (à 300 m)

106 rue Saint-Denis à Lagny-sur-Marne

CRÉDIT MUTUEL (à 300 m)

14 rue des Marchés à Lagny-sur-Marne

CAISSE D'ÉPARGNE (à 400 m)

5 place de l'Hôtel de Ville à Lagny-sur-Marne

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (à 400 m)

4 rue de l'Hôtel de Ville à Lagny-sur-Marne

CRÉDIT DU NORD (à 450 m)

6 rue Vacheresse à Lagny-sur-Marne

BUREAUX DE CHANGE

BNP PARIBAS - Bussy-Saint-Georges (à 10 min)

16 boulevard de Lagny

Accès : bus 26 direction Bussy RER

BNP PARIBAS - Serris (à 15 min)

14 place d'Ariane

Accès : bus 42 direction Val d'Europe RER

3 - SE RESTAURER

RESTAURANTS

RESTAURANTS TRADITIONNELS À PROXIMITÉ

GO GORILLA

3 rue du Chemin de Fer à Lagny-sur-Marne
01 60 31 95 38

LA VILLA

111 quai de la Gourdine à Lagny-sur-Marne
01 64 02 37 18

LE QUINCANGROGNE (gastronomique)

7 rue de l'Abreuvoir à Dampmart
01 64 44 44 80

RESTAURANTS CUISINE DU MONDE À PROXIMITÉ

MON P'TIT VIET

Restaurant vietnamien

7 rue du Chemin de Fer à Lagny-sur-Marne
09 84 05 10 55

CHURRASQUEIRA LEIRIA

Restaurant portugais

20 rue du Chemin de Fer à Lagny-sur-Marne
01 60 07 66 82

TOKYO

Restaurant japonais

9 quai de la Marne à Thorigny-sur-Marne
01 64 30 61 07

Découvrez l'intégralité des restaurants de Marne et Gondoire sur notre site internet



TRAITEURS

TOQUE A TABLE

Fermé le lundi toute la journée ainsi que les mercredi et dimanche après-midi (à 200m)
2 rue des Marchés à Lagny-sur-Marne

NIAM BAÏ

Fermé le lundi et le dimanche (à 200 m)
119 rue Saint-Denis à Lagny-sur-Marne

LA CUISINE DU MARCHÉ

Fermé le lundi toute la journée ainsi que les mercredi et dimanche après-midi (à 400m)
10 rue Vacheresse à Lagny-sur-Marne

COMPTOIR D'ASIE

Ouvert 7/7 jours (à 400 m)
10 place du Marché au Blé à Lagny-sur-Marne

BOULANGERIES

LE CRAQUANT

Fermé le lundi (à 50m)
17 rue du Chemin de Fer à Lagny-sur-Marne

BELKHIR KAMIR

Fermé le samedi et le dimanche (à 150m)
33 rue du Chemin de Fer à Lagny-sur-Marne

FREOA

Fermé le lundi (à 350m)
10 place de la Fontaine à Lagny-sur-Marne

MAISON PIRY

Fermé le mardi (à 400m)
3 place du Marché au Blé à Lagny-sur-Marne

MARCHÉS

MARCHE DE LAGNY (à 350m)

Le mercredi, vendredi et dimanche matin
Place de la Fontaine, rue des Marchés et sous la halle place du Marché au Blé à Lagny-sur-Marne

MARCHE DE THORIGNY (à 1km)

Le samedi matin
Rue du Moustier à Thorigny-sur-Marne



BOUCHERIES / CHARCUTERIES

BOUCHERIE COTTIN

Fermée le lundi toute la journée et le dimanche après-midi (à 300 m)

27 rue des Marchés à Lagny-sur-Marne

BOUCHERIE DE LA FONTAINE

Fermée le lundi toute la journée, ainsi que les jeudi et dimanche après-midi

12, place de la Fontaine

MAISON DIJOLS

Fermée le lundi toute la journée, ainsi que les mardi, mercredi, jeudi et dimanche après-midi (à 350 m)

14 place de la Fontaine à Lagny-sur-Marne



POISSONNERIE

LA CABANE DU PÊCHEUR

Fermée le lundi toute la journée, ainsi que les mardi, jeudi et dimanches après-midi (à 400 m)

12 rue Vacheresse à Lagny-sur-Marne



SUPERMARCHÉS

MONOPRIX

Fermé le dimanche après-midi (à 450 m)

5 rue Vacheresse à Lagny-sur-Marne

FRANPRIX

Ouvert 7/7 jours (à 500 m)

3 rue Raymond Poincaré à Thorigny-sur-Marne



ÉPICERIES

EPICERIE DE LA GARE

Ouvert 7/7 jours (à 100m)

9 rue du Maréchal Foch à Thorigny-sur-Marne

EXO MARCHÉ

Ouvert 7/7 jours (à 50m)

14 rue du Chemin de Fer à Lagny-sur-Marne

4- SE DÉPLACER



SE DÉPLACER DEPUIS LA HALTE FLUVIALE DE LAGNY-SUR-MARNE

SNCF / TRANSILIEN - LIGNE P

- Direction Paris - Gare de l'Est (à 25 minutes)
- Direction Meaux (à 20 minutes)

RÉSEAU DE BUS ÎLE DE FRANCE MOBILITÉ

- Lignes 21 / 25 / 29 : direction Torcy RER
- Ligne 23 : direction Gare Marne-la-Vallée Chessy RER A / TGV (Disneyland)
- Ligne 26 : direction Bussy RER A
- Ligne 42 : direction Val d'Europe RER A

La gare de Lagny-Thorigny se trouve à 200 mètres de la halte, de l'autre côté du pont Maunoury

Vente des tickets à l'office de tourisme.
Pour connaître les horaires et trajets de ces lignes, consultez le www.transdev-idf.fr



MAISON DES MOBILITÉS

Dans le square Foucher de Careil, à deux pas de la halte fluviale, la Maison des Mobilités vous permet d'emprunter gratuitement un vélo pour partir en balade sur les bords de Marne ou ailleurs. Pour quelques heures, à la demi-journée ou à la journée, des bicyclettes enfants et adultes sont à votre disposition.



Infos et réservations au
01 60 93 52 72 / 06 14 82 99 63
lamaisondesmobilités@marneetgondoire.fr

Les horaires haute saison

- Mercredi de 14h30 à 17h30
- Samedi et dimanche de 10h30 à 17h30
- Tous les jours pendant les vacances scolaires de 10h30 à 17h30

Les horaires basse saison

- Mardi et vendredi de 14h à 19h
- Mercredi de 10h à 12h et de 13h à 19h
- Jeudi de 9h à 12h
- Samedi et dimanche de 10h30 à 13h et de 14h à 17h30
- Tous les jours pendant les vacances scolaires de 13h à 17h

TAXIS

Station municipale, place du Marché au Blé
à Lagny-sur-Marne : 01 64 30 00 30

Taxi Lagny-sur-Marne

06 80 14 21 09 (conventionné et PMR)

Eric Taxi

06 07 27 39 16 (conventionné et PMR et accepte
les chiens)

Taxi Julien

06 70 03 57 56

Taxis Morin

06 07 24 03 51

Taxis Moutier Philippe

06 60 82 67 31

Taxi Arc en Ciel Mobilité

06 52 18 49 69 (PMR)

Taxi Karine Conventionné

06 64 09 44 00

Simplicity Taxi Van

06 17 52 50 44

LOCATION DE VÉHICULES

UCAR

65 rue Jacquard
77400 Lagny-sur-Marne
01 60 07 03 45

CarGo

14 rue de la Noue Guimante
77400 Saint-Thibault-des-Vignes
01 64 30 39 39

UCAR

31 bis avenue de Saint-Germain des Noyers
77400 Saint-Thibault-des-Vignes
01 60 35 40 43





5 - NOS INCONTOURNABLES

Vous êtes en Marne et Gondoire, un territoire aux mille facettes. Profitez de votre séjour à Lagny-sur-Marne pour découvrir les environs : des visites surprenantes et de nombreuses activités vous attendent.

À L'AVENTURE : À PIED OU À VÉLO !

Balades en bord de rivière, sur les chemins traversant vallées, forêts préservées et villages briards...

L'Office de Tourisme de Marne et Gondoire vous invite à la découverte des sites naturels et culturels de ses 20 communes à travers des itinéraires en boucle au départ de la halte fluviale ou non loin. Demandez le guide ou téléchargez-le sur marneetgondoire-tourisme.fr !





SUR LES TRACES DU PASSÉ

AU FIL DES CLOUS - L'HISTOIRE DE LAGNY-SUR-MARNE

À la fois cité médiévale, cité marchande, cité artistique, Lagny-sur-Marne vous invite à découvrir ses différents visages.

Parcourez ses ruelles, appréciez son charme provincial, son patrimoine historique, flânez sur ses quais...

Suivez le parcours "Au fil des clous" (disponible à l'office de tourisme) et laissez-vous guider au cœur de son histoire, de sa naissance vers 650 à nos jours.

LE MOULIN RUSSON

Au cœur de la vallée de la Brosse, le Moulin Russon est un lieu exceptionnel en Île-de-France. Que ce soit en visite libre et gratuite ou lors d'un atelier, la découverte de ce moulin à eau ne laisse pas indifférent : l'aménagement vous permettra de comprendre le fonctionnement et comment on y fabrique à nouveau de la farine de manière artisanale.

[Rue du Lavoir, 77600 Bussy-Saint-Georges](#)
01 64 77 27 14

Trajet depuis Lagny-sur-Marne : 40 minutes - Prendre le bus 26 à la gare de Lagny-Thorigny et descendre à l'arrêt Golf

Horaires d'ouverture d'avril à septembre : le mercredi de 14h à 17h et le dimanche de 15h à 18h.

CARNETIN ET LESCHES : DEUX VILLAGES LABELLISÉS "VILLAGE DE CARACTÈRE"

Carnetin est le plus petit village de Marne et Gondoire et le plus élevé. Doté d'un panorama exceptionnel sur la vallée de la Marne et l'île de loisirs de Jablines-Annet, c'est un village briard où il fait bon de se promener et se ressourcer tout en découvrant le patrimoine et ses curiosités.

**Accès en transports en commun :
Ligne de bus 15**

Le petit village rural de Lesches se distingue quant à lui par la qualité de son patrimoine bâti traditionnel briard : maisons rurales, fermes, murs en pierre et maisons de maître.

Si le château du XVII^e siècle ne se visite pas, on l'admire au cours d'une promenade vers l'église Notre Dame de l'Assomption, surnommée la "petite Sixtine" grâce à ses fresques murales, la fontaine puis le lavoir construit en 1877. Les zones naturelles humides et boisées de ce village vous offriront des paysages remarquables.

**Accès en transports en commun :
Lignes de bus 14 et 24**



SE DÉPENSER OU FLÂNER ?

LE PARC CULTUREL DE RENTILLY - MICHEL CHARTIER

Propice aux balades et aux pique-niques, le Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier est aussi un lieu dédié à l'art, aux spectacles vivants et à la découverte artistique et culturelle.

Dans le château, le musée intercommunal vous présente une exposition annuelle.

1 rue de l'Étang, 77600 Bussy-Saint-Martin
01 60 35 46 72

Trajet depuis Gare Lagny-Thorigny : 25 minutes - Prendre le bus 21 jusqu'à l'arrêt Rentilly

ÎLE DE LOISIRS DE JABLINES-ANNET

Dans un cadre naturel exceptionnel, profitez des nombreuses activités sportives (téléski nautique, voile, accrobranche, équitation...) et de la baignade en eau labellisée Pavillon Bleu.

Île de Loisirs de Jablines-Annet,
77450 Jablines - 01 60 26 04 31

Trajet depuis Lagny-sur-Marne : 40 minutes - Prendre le bus 23 jusqu'à l'arrêt Parking Nord puis le bus 24 jusqu'à l'arrêt Île de Loisirs

GOLF DE BUSSY-GUERMANTES

Pendant votre séjour, venez tester le green impeccable du golf de Marne et Gondoire !

77600 Bussy-Saint-Georges - 01 64 66 00 00

35 minutes - Prendre le bus 26 et descendre à l'arrêt Golf

Trajet depuis Lagny-sur-Marne : 30 minutes - Prendre le bus 26 et descendre à l'arrêt Golf

LA MAISON DE LA NATURE

La Maison de la Nature, située à l'orée de la forêt de Ferrières, est un éco-lieu où l'on discute de manière très conviviale de l'écologie, de la nature qui nous entoure et des pratiques de développement durable. Le jardinage, le compost, la biodiversité sont au cœur de nombreux ateliers.

3 allée du Château d'eau, 77134 Ferrières-en-Brie
09 75 54 25 91

Trajet depuis Lagny-sur-Marne : 1h - Prendre les bus 26 jusqu'à Bussy-Saint-Georges RER et 27 et descendre à l'arrêt Impératrice Eugénie

Horaires d'ouverture d'avril à septembre : Le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 15h à 18h.

Fermeture estivale en août et fermé les jours fériés.





SE RESSOURCER EN PLEINE NATURE

FORÊT RÉGIONALE DES VALLIÈRES

Entre la Marne et les champs de Dampmart, la forêt des Vallières se dresse sur d'anciennes carrières de gypse. Classée pour son avifaune et ses chauves-souris, elle est dans le site protégé Natura 2000 des "Boucles de la Marne".

[77400 Dampmart](#)

30 minutes - Prendre le bus 12 et descendre à l'arrêt Collège Moulin à Vent puis 20 minutes de marche

VALLÉES DE LA BROSSÉ ET DE LA GONDOIRE

Ces vallées classées sont une invitation permanente à la balade.

Au sud-ouest du territoire de Marne et Gondoire, elles se sont formées autour des rus de la Brosse et de la Gondoire. Demandez les itinéraires de balade à l'office de tourisme et ne manquez pas l'étang de la Loy. Évoquant déjà par son nom l'alouette, cet étang ne pouvait laisser les oiseaux indifférents...

[77600 Bussy-Saint-Georges](#) ;

[77600 Bussy-Saint-Martin](#) ; [77400 Gouvernes](#)

35 minutes - Prendre le bus 21 jusqu'à l'arrêt Mairie

FORÊT RÉGIONALE DE FERRIÈRES

Jadis propriété de communautés religieuses, puis de la puissante famille Rothschild, la forêt doit son nom aux nombreuses forges de fer qui y existaient au Moyen Âge.

[77134 Ferrières-en-Brie](#)

1h - Prendre le bus 26 jusqu'à la gare de Bussy-Saint-Georges puis le bus 27 jusqu'à l'arrêt Place

ÉTANG DE LA TAFFARETTE

À Ferrières-en-Brie, l'étang de la Taffarette est un lieu très agréable pour les amateurs de pique-nique, de pêche et de patrimoine local. Le long d'un étang en 2 parties, séparées par une mini cascade, vous pourrez profiter d'un bel espace verdoyant.

[01 64 02 15 15 - 77164 Ferrières-en-Brie](#)

1h - Prendre le bus 26 jusqu'à la gare de Bussy-Saint-Georges puis le bus 27 jusqu'à l'arrêt Place



CLIQUEZ, JOUEZ, APPRENEZ

BALUDIK - DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE EN JOUANT

Visitez le territoire en vous amusant ! L'Office de Tourisme de Marne et Gondoire vous propose deux balades connectées à Lagny-sur-Marne et deux autres sur la Marne. Il vous suffit d'installer gratuitement l'application Baludik puis de télécharger les circuits. Vous devrez ensuite trouver les indices et relever des défis pour arriver à votre but !

Il était une fois la Marne

Installez-vous confortablement, laissez-vous conter les histoires de la rivière et profitez du voyage depuis votre bateau.



*Parcours :
en direction
de Chalifert*

Durée : 1h30

À partir de 12 ans

Le trésor maudit du Quincangrogne

Aidez le capitaine du Matra à retrouver le trésor maudit du Quincangrogne depuis votre bateau !



*Parcours :
en direction
de Chalifert*

Durée : 1h30

À partir de 7 ans



LES GRANDS RENDEZ-VOUS

AVRIL

Journées Européennes des Métiers d'Art
(sur les communes de Marne et Gondoire)

MAI

Festival PrinTemps de paroles
*(Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier
et sur les communes de Marne et Gondoire)*

JUIN

Rendez-vous aux Jardins
(sur les communes de Marne et Gondoire)

Fête de la musique (21 juin)

Fête de la Marne (Lagny-sur-Marne)

JUILLET

Festival Emmenez-moi

Fête Nationale (14 juillet)

SEPTEMBRE :

Journées Européennes du Patrimoine

OCTOBRE :

Automne Jazz (festival en Marne et Gondoire)

Journée des Plantes (Château de Jossigny)



*Consultez
tout l'agenda
du territoire*

RENDEZ-NOUS VISITE AUX HORAIRES DE PRINTEMPS - ÉTÉ :

Lundi de 9h30 à 13h

Mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 13h
et de 14h à 17h

Jeudi de 14h à 17h

Samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h

Dimanche de 9h à 13h et de 14h à 17h

*Fermé le lundi après-midi et le jeudi matin (durant
ces périodes, l'office de tourisme reste joignable par
mail : officedetourisme@marneetgondaire.fr)*

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération



Office de Tourisme de Marne et Gondoire
2 rue du Chemin de Fer / 77 400 Laghy-sur-Marne / 01 64 02 15 15

#MarneEtGondoireTourisme    www.marneetgondaire-tourisme.fr